

SANTÉ CANADA

Programme : Sécurité des produits
de consommation

Programme : Sécurité des produits de consommation

Implantation du projet de Services à guichet unique (SGU) de l'ASFC

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) aide Santé Canada (SC) à administrer les lois suivantes à la frontière :

- Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation
- Loi réglementant certaines drogues et autres substances
- Loi sur les aliments et drogues
- Loi sur les produits dangereux
- Loi sur les dispositifs émettant des radiations
- Loi sur les produits antiparasitaires

Ce qui précède englobe l'importation de cosmétiques (telle que définie par la Loi sur les aliments et drogues et les réglementations, de produits chimiques de consommation (réglementés par la Loi sur les produits dangereux) et des produits de consommation (comme le définit la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation).

Auparavant, les envois de marchandises du programme Sécurité de produits de consommation pouvaient être transmis à l'ASFC par voie électronique et peuvent toujours l'être en vertu du SGU.

Dans le cadre du projet de Services à guichet unique, les demandes de mainlevée seront soumises via la Déclaration intégrée des importations (DII), qui permet aux courtiers en douane de soumettre et d'obtenir une mainlevée électronique pour des marchandises qui sont également réglementées par des ministères et agences gouvernementales participants.

Les demandes de mainlevée pour les produits du programme Sécurité des produits de consommation peuvent être envoyées par voie électronique à l'ASFC en soumettant une DII. La DII doit comprendre les renseignements suivants :

- a. Utilisation prévue
- b. Type de marchandises

Remarque : Dans le cadre du SGU, les informations requises demeureront les mêmes. Il n'y a pas d'autres données requises pour le processus d'importation.

Codes du système harmonisé (SH)

Liste des codes HS applicables aux marchandises/substances qui peuvent être réglementées par Santé Canada :

<https://www.cbsa-asfc.gc.ca/prog/sw-gu/regcom-marreg/hc-sc-fra.html>

Justification des éléments de données

La justification des éléments de données qui suit fournit des renseignements supplémentaires sur les exigences spécifiques des éléments de données dans le cadre du projet de Services à guichet unique

Numéro de téléphone général de l'importateur	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Adresse de courriel d'une personne-ressource de l'importateur	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Adresse de courriel d'une personne-ressource de l'importateur	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Numéro de téléphone de la personne-ressource de l'importateur	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Adresse de courriel de la personne-ressource de l'importateur	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.

Type de LPCA/Type d'autorisation	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Numéro de LPCA	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Dossier	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Nom et adresse du fabricant	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Nom de la personne-ressource du fabricant	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Numéro de téléphone de la personne-ressource du fabricant	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Adresse de courriel de la personne-ressource du fabricant	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Numéro GTIN	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Nom de la marque	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Nom du produit	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Date de fabrication	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Utilisation prévue	Données requises avant que la décision puisse être prise. Elles sont utilisées pour déterminer si le produit correspond à la définition de produit de consommation ou de cosmétique en vertu de la LCSPC ou de la FDA, respectivement.
Type de marchandises	Données requises avant que la décision puisse être prise. Elles sont utilisées pour déterminer si le produit correspond à la définition de produit de consommation ou de cosmétique en vertu de la LCSPC ou de la FDA, respectivement.
Numéro de production/de lot	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.
Format d'unité et unité de mesure	Ce champ est facultatif et peut aider SC à prendre une décision de levée.

Utilisation prévue et conditions du programme pour les produits de consommation :

Utilisation prévue	Description
Règle n° 1 – HC21	HC21 – Produits de consommation – Pour vente ou distribution
Règle n° 2 – HC22, HC23, HC24, HC26, HC27	HC22 – Produits de consommation – Aux fins d'éducation HC23 – Produits de consommation – Revente HC24 – Produits de consommation – Aux fins de bienfaisance HC26 – Produits de consommation – Aux fins de réparation HC27 – Produits de consommation – Pour réexportation immédiate

Document sur les exigences à l'égard des clients du commerce électronique (DECCE)

Le tableau suivant fournit les règles et les conditions spécifiques associées à chacun des éléments de données pour les déclarations de SC. Les éléments de données sont : obligatoires (O), conditionnels (C) ou facultatifs (F).

Nom de l'élément de données	Définition de l'élément OGP	Statut de l'élément de données	Règles et conditions de l'élément de données
Méthode de contact	Numéro de téléphone général de l'importateur	O	Pour les produits de consommation de Santé Canada, il est recommandé de fournir le numéro de téléphone général de l'importateur
Méthode de contact	Adresse de courriel d'une personne-ressource de l'importateur	O	Pour les produits de consommation de Santé Canada, il est recommandé de fournir l'adresse courriel générale de l'importateur
Méthode de contact	Nom d'une personne-ressource de l'importateur	O	Pour les produits de consommation de Santé Canada, il est recommandé de fournir le nom d'une personne ressource de l'importateur
Méthode de contact	Numéro de téléphone d'une personne-ressource de l'importateur	O	Pour les produits de consommation de Santé Canada, il est recommandé de fournir le numéro de téléphone d'une personne-ressource de l'importateur
Méthode de contact	Adresse de courriel d'une personne-ressource de l'importateur	O	Pour les produits de consommation de Santé Canada, il est recommandé de fournir l'adresse courriel d'une personne-ressource de l'Importateur
Type de document (licence, permis, certificat, autre)	Type de LPCA/ Type d'autorisation	O	<p>Pour les produits de consommation, la fourniture de toute information liée aux licences, permis, certificats et/ou autre est facultative. Fournir cette information peut aider à accélérer les communications en cas de recommandation.</p> <p>L'identificateur codé du document applicable fourni au stade de la déclaration doit être soumis dans ce champ. Les types de documents fournis ici doivent être applicables à toutes les marchandises incluses dans cette déclaration. S'ils ne sont pas applicables à toutes les marchandises, veuillez fournir les types de documents au niveau de la ligne des marchandises (SG121).</p> <p>Consulter l'Appendice A pour obtenir une liste de tous les types de documents acceptables pour les produits de consommation.</p>

Numéro de référence du document	Numéro de LPCA	<input type="radio"/>	<p>Pour chaque document fourni au stade de la déclaration, le numéro de référence associé à ce document doit être fourni.</p> <p>Consulter l'Appendice B pour obtenir une liste des types de documents associés aux numéros de référence.</p>
Description de la source du document	Dossier	<input type="radio"/>	<p>Pour chaque document indiqué au stade de la déclaration, il est fortement recommandé de fournir une image du document qui sera accessible par des employés qualifiés de l'ASFC ou de SC.</p> <p>Fournir une image peut faciliter la communication en cas de recommandation.</p>
Nom et adresse du fabricant	Nom et adresse du fabricant	<input type="radio"/>	<p>Pour Santé Canada – Produits de consommation, il est recommandé de fournir le nom et les coordonnées du fabricant.</p> <p>Consulter l'Appendice C pour connaître les champs et la description applicables.</p>
Personne-ressource du fabricant (nom)	Nom de la personne-ressource du fabricant	<input type="radio"/>	<p>Pour Santé Canada – Produits de consommation, il est recommandé de fournir le nom d'une personne-ressource du fabricant pour accélérer les communications en cas de recommandation.</p>
Méthode de contact du fabricant	Numéro de téléphone de la personne-ressource du fabricant	<input type="radio"/>	<p>Pour Santé Canada – Produits de consommation, il est recommandé de fournir le numéro de téléphone ou l'adresse courriel d'une personne-ressource du fabricant pour faciliter les communications en cas de recommandation.</p>
Méthode de contact du fabricant	Adresse de courriel de la personne-ressource du fabricant	<input type="radio"/>	<p>Pour Santé Canada – Produits de consommation, il est recommandé de fournir le numéro de téléphone ou l'adresse courriel d'une personne-ressource du fabricant pour faciliter les communications en cas de recommandation.</p>
Identificateur du produit	Numéro GTIN	<input type="radio"/>	<p>Les produits de consommation peuvent être identifiés par leur identificateur GTIN GS1. Bien qu'elle ne soit pas requise, cette information permettrait d'identifier plus clairement le produit et pourrait faciliter les communications en cas de recommandation.</p> <p>Le qualificatif pour le numéro d'identification du commerce mondial (GTIN) GS1 doit être fourni au champ 7402, 2.</p>
Caractéristique de la marchandise (marque)	Nom de la marque	<input type="radio"/>	<p>Il est fortement recommandé de fournir le nom de la marque ou le nom du produit de la marchandise qui est importée. Bien qu'elle ne soit pas requise, cette information peut aider à faciliter la communication en cas de recommandation.</p>
Nom commercial de la marchandise	Le nom du produit	<input type="radio"/>	<p>Il est fortement recommandé de fournir le nom de la marque ou le nom du produit de la marchandise qui est importée. Bien qu'elle ne soit pas requise, cette information peut aider à faciliter la communication en cas de recommandation.</p>

Date de production/d'expiration	Date de fabrication	O	<p>Il est fortement recommandé de fournir la date de fabrication de la marchandise pour aider à retracer les produits en cas de rappel.</p> <p>Si le format de date ne contient pas d'information sur le fuseau horaire, l'heure doit correspondre à celle du siège social de l'ASFC (HNE, par ex., UTC-5)</p>
Utilisation finale prévue	Utilisation prévue	M	<p>L'utilisation finale prévue de la marchandise doit être fournie. Les utilisations prévues qui sont applicables aux produits de consommation comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour vente ou distribution • Aux fins d'éducation • Revente (utilisation de seconde main) • Aux fins de bienfaisance • Aux fins de réparations • Pour réexportation immédiate
Catégorie de produit canadien	Type de marchandises	M	<p>Une catégorie de produit canadien doit être fournie selon le code de l'utilisation finale prévue soumis à SG117 APP.</p> <p>Le qualificatif pour le champ 5389 devrait être le code pour SC – produits de consommation.</p> <p>Consulter l'Appendice D pour obtenir une liste des utilisations prévues et des catégories.</p>
Numéro de lot de la marchandise	Numéro de production/de lot	O	<p>Il est fortement recommandé que le numéro de production et/ou de lot que le fabricant a attribué au produit soit fourni afin d'aider à retracer les produits en cas de rappel.</p>
Taille de la marchandise	Format d'unité et unité de mesure	O	<p>Le format de la marchandise peut être fourni dans ce champ. Les sous-qualificatifs suivants peuvent être fournis dans ce champ (MEA.C502.6313.2) pour indiquer le type de mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABS – Poids de l'article • AAB – Poids brut de l'article de marchandise • BRG – Poids unitaire • BRI – Volume unitaire <p>Répéter ce segment (SG117.MEA) si de multiples sous-qualificatifs s'appliquent.</p>

Ressources supplémentaires

Marchandises réglementées :

[Tableaux de codes de référence](#)

Références législatives :

[Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation](#)

[Loi sur les produits dangereux](#)

[Réglementations sur les cosmétiques](#), établies en vertu de la Loi sur les aliments et drogues

Mémoires des douanes :

L'application des lois et réglementations de Santé Canada liés à certaines marchandises contrôlées, interdites ou réglementées.

[Memorandum D19-9-1.](#)

Appendice A : Liste des types de documents acceptables pour les produits de consommation

Utilisation prévue	Catégorie de produit canadien	Type(s) de document(s) (SG9 ou SG121) – Tous facultatifs
Pour vente ou distribution	<ul style="list-style-type: none"> • Appareils électroménagers • Produits pour enfants • Vêtements, textiles et accessoires • Électronique • Entretien résidentiel et automobile • Articles pour la maison • Vie extérieure • Produits et accessoires de toilette • Sports, activités récréatives et passe-temps 	<p>N'importe quel des éléments suivants (plusieurs peuvent s'appliquer) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SC – Produits de consommation – Certification en norme de sécurité • SC – Produits de consommation – Étiquette de produit • SC – Produits de consommation – Autre
Aux fins d'éducation/de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Appareils électroménagers • Produits pour enfants • Vêtements, textiles et accessoires • Électronique • Entretien résidentiel et automobile • Articles pour la maison • Vie extérieure • Produits et accessoires de toilette • Sports, activités récréatives et passe-temps 	<p>N'importe quel des éléments suivants (plusieurs peuvent s'appliquer) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SC – Produits de consommation – Certification en norme de sécurité • SC – Produits de consommation – Étiquette de produit • SC – Produits de consommation – Autre
Importation pour exportation	<ul style="list-style-type: none"> • Produits pour enfants • Vêtements, textiles et accessoires • Électronique • Entretien résidentiel et automobile • Articles pour la maison • Vie extérieure • Produits et accessoires de toilette • Sports, activités récréatives et passe-temps 	<p>N'importe quel des éléments suivants (plusieurs peuvent s'appliquer) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SC – Produits de consommation – Certification en norme de sécurité • SC – Produits de consommation – Étiquette de produit • SC – Produits de consommation – Autre

Appendice B : Liste des types de documents et des numéros de référence associés

Type(s) de document(s)	Numéro de référence
SC – Produits de consommation – Numéro de produit cosmétique	Numéro de produit cosmétique
SC – Produits de consommation – Certification en norme de sécurité	(aucun) Fournir un numéro générique de LPCA « XXX »
SC – Produits de consommation – Étiquette de produit	(aucun) Fournir un numéro générique de LPCA « XXX »
SC – Produits de consommation – Autre	(aucun) Fournir un numéro générique de LPCA « XXX »

Appendice C : Adresse et information sur le fabricant

Champ	Emplacement	Format	Description
Nom	C080.3036.4	an..70	Nom commercial/personnel
Rue	C059.3042.5	an..35	Jusqu'à 3 lignes
Ville	3164.6	an..35	
Subdivision du pays (par ex., province, État)	C819.3229.9	an..6	Province, État ou sous-division politique du pays (par ex., « comté » pour le R.-U.)
Identifiant postal	3251.8	an..9	Codes postaux/ZIP
Pays	3207.9	an2	Code ISO 3166 à 2 caractères

Appendice D : Catégories de produits canadiens et utilisations prévues

Utilisations prévues (SG117 APP)	Catégorie de produit canadien
Pour vente ou distribution	Produits de consommation pour nouveau-nés (0-18 mois) Produits de consommation pour tout-petits (19-36 mois) Produits de consommation pour enfants (3-6 ans) Produits de consommation pour enfants (6-8 ans) Produits de consommation pour enfants (8-12 ans) Produits de consommation pour personnes âgées de 13 ans et plus Produits de consommation (tous âges) Produits chimiques de consommation Cosmétique
Fins d'éducation	Produits de consommation (tous âges)
Revente (utilisation de seconde main)	Produits de consommation (tous âges)
Fins de bienfaisance	Produits de consommation (tous âges)
Fins de réparation	Produits de consommation (tous âges)
Pour réexportation immédiate	Produits de consommation (tous âges)

Le qualificatif pour le champ 5389 doit être le code pour SC – Produits de consommation

Faites appel à Livingston

Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide pour vos importations SGU?

Communiquez avec votre représentant du service à la clientèle.

Écrivez-nous à l'adresse clientserviceCanada@livingstonintl.com ou appelez-nous au **1-855-225-5544**.